



Administration des fonds recueillis par les écoles

Rapport de la vérificatrice générale – décembre 2015

Volume III, chapitre 4

Pourquoi est-ce important?

Les fonds recueillis par les écoles:

- sont recueillis par les écoles à travers la province. Citons par exemple les droits des étudiants, les collectes de fonds générales, les frais des groupes athlétiques, les voyages scolaires et les activités liées à la remise des diplômes
- sont devenus une importante source de recettes pour les écoles de la province
- sont plus vulnérable au vol ou à la mauvaise gestion étant donné le volume élevé d'argent comptant

Nos constatations

Conclusions générales :

- Environ 27 millions de dollars de fonds recueillis par les écoles passent par les comptes bancaires des écoles chaque année.
- Jusqu'à cette année, seulement 10.6 millions de dollars avait été comptabilisés dans les comptes de la province.

Aucun système à l'échelle de la province :

- Certaines écoles utilisent un système de traitement en espèces connu sous le nom de « school cash »
- Nous avons recommandé qu'un tel système soit évalué pour une utilisation à l'échelle de la province pour :
 - améliorer l'efficacité
 - réduire l'administration exigée des enseignants

Manque d'orientation cohérente :

- Bien que des montants aient été comptabilisés au niveau de l'école, il y avait un manque de cohérence au niveau:
 - du système pour suivre et comptabiliser les fonds
 - des rapports au public
 - des processus de surveillance des districts ou du ministère
- Les districts ont besoin de plus d'orientation du ministère en matière de fonds recueillis par les écoles.
- Le ministère a une ébauche de politique depuis 2008. Le principal obstacle dans la finalisation de l'ébauche de politique était un désaccord sur la définition des fonds recueillis par les écoles.

À la suite de nos travaux :

- La province a comptabilisé un montant supplémentaire de 14 millions de dollars relatif aux fonds recueillis par les écoles (recettes et charges).
- 2 millions de dollars n'ont pas été comptabilisés car l'information fut reçue trop tard du district.
- Le ministère a convenu d'enregistrer le plein montant à l'avenir.